



Le Mans, le 8 janvier 2020

Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs,

Les élections des conseillers municipaux et communautaires se tiendront les 15 et 22 mars 2020. Leur préparation est d'ores et déjà bien engagée. Elle va mobiliser nos services tout au long de ces prochaines semaines et doit pouvoir s'appuyer sur leur bonne coordination.

A cette fin, une réunion d'information et d'échanges est organisée :

**Jeudi 23 janvier 2020, de 15h30 à 18h00**  
**Salle de l'Eolienne**  
**67 rue des Collèges, à Arnage**

Elle portera sur les points suivants :

- Le déploiement de l'application EIREL,
- La rédaction des procès-verbaux des résultats (points d'attention),
- Et l'enregistrement des candidatures (calendrier, modalités d'organisation, évolutions législatives sur les pièces à fournir).

Nous vous invitons à autoriser vos collaborateurs chargés de l'organisation des élections à y participer et confirmer leur participation à l'aide du coupon réponse ci-joint.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Préfet,

Nicolas QUILLET

Le Président,

Marc JOULAUD